



**EXPERT(E)
EN GESTION
D'ACTIFS**

PRAM

**2019
2020**

Une formation certifiante au service des professionnels par des professionnels.

RNCP N° 31195

(RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES)

NIVEAU 7 (FRANCE / EUROPE)

CPF N° 247492/102827

(COMPTE PERSONNEL DE FORMATION)

www.afgformation.fr



NOTRE OFFRE

LE PRAM « Expert(e) en gestion d'actifs » : CERTIFICATION RNCP DE NIVEAU 7

Depuis 2001, le PRAM, formation certifiante « d'Expert en gestion d'actifs », accompagne l'ensemble des acteurs du métier à tout moment de leur vie professionnelle.

QUEL OBJECTIF ?

Travaillant sur des produits complexes, l'Expert/e en gestion d'actifs doit maîtriser parfaitement la chaîne administrative et savoir appréhender l'environnement réglementaire ainsi que les contraintes des clients dont il/elle gère l'épargne financière. Le PRAM lui permet d'acquérir l'ensemble des connaissances professionnelles indispensables à la maîtrise du cœur de son activité : la réalisation des opérations sur les marchés financiers, le suivi et le respect de la réglementation, la relation clients.

QUEL PUBLIC ?

Ce parcours certifiant s'adresse aux sociétés de gestion et à tout leur écosystème : banques privées et de détail, entreprises d'investissement, compagnies d'assurances et prestataires de services. Son programme évolue au plus près de l'actualité de l'ensemble de ces métiers.

Le PRAM s'adresse à différents publics :

- des collaborateurs en activité, déjà engagés dans le métier de la gestion d'actifs
- de nouveaux collaborateurs intégrant la filière de gestion d'actifs après avoir réalisé une partie de leur parcours professionnel dans la banque ou l'assurance

QUELLE ORGANISATION ?

Organisée autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée en 6 blocs, la formation se déroule sur 32 jours répartis sur 15 mois (de septembre à décembre de l'année suivante). Elle combine 80% de présentiel et 20% d'accompagnement en ligne, au travers d'outils d'e-training.

Pour valider leur certification niveau 7, les candidats sont soumis au contrôle continu pour chaque bloc de compétences, présentent deux examens écrits et soutiennent un mémoire à l'issue du parcours.

LA CERTIFICATION D'EXPERT(E) EN GESTION D'ACTIFS VIA LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

AFG Formation propose aux candidats un accompagnement à l'élaboration du dossier et à la préparation de l'entretien avec le jury de validation.

LE PRAM A LA CARTE

Aux professionnels qui souhaitent compléter ou actualiser leurs connaissances, nous offrons la possibilité de suivre le PRAM « à la carte » :

- par bloc complet, indépendant
- par thème, au format séminaire (journée ou demi-journée).

Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier du contenu de la formation en s'affranchissant des épreuves permettant d'obtenir la certification.

PROGRAMME ET CALENDRIER DÉTAILLÉ 2019 - 2020

2019

BLOC DE COMPETENCES N°1 (42 HEURES) : LE CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION D'ACTIFS

- Organisation de place et acteurs
- Le cadre juridique de la gestion d'actifs : la société de gestion de portefeuille
- Le mandat
- Les OPC dont les fonds spécifiques
- Les actualités réglementaires
- L'industrie de la gestion en France
- Le cadre fiscal de la gestion d'actifs

05-12-19-26 septembre 2019
03-10 octobre 2019

Questionnaire de fin du BLOC N°1 (2 heures)

17 octobre 2019

BLOC DE COMPETENCES N°2 (42 HEURES) : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION D'ACTIFS

- L'environnement macro-économique
- Le fonctionnement et l'organisation des marchés
- Les instruments financiers : Les produits de taux
- Les instruments financiers : les actions
- Les émissions et les opérations sur titres
- Les contrats financiers : les produits dérivés
- Les instruments substituables

07-14-21-28 novembre 2019
05-12 décembre 2019

Questionnaire de fin du BLOC N°2 (2 heures)

19 décembre 2019

2020

BLOC DE COMPETENCES N°3 (42 HEURES) : LA GESTION FINANCIÈRE ET SES OUTILS D'ANALYSES

- La présentation des différents modes de gestion
- La gestion taux et crédit
- Les gestions actions et diversifiée
- Les gestions spécialisées
- La gestion quantitative
- L'analyse technique et comportementale

09-16-23-30 janvier 2020
06-27 février 2020

Questionnaire de fin du BLOC N°3 (2 heures)

05 mars 2020

BLOC DE COMPETENCES N°4 (42 HEURES) : LA RELATION CLIENT

- La déontologie et la protection du client
- La relation et l'information des clients
- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)
- Les réseaux de distribution
- La gestion du passif
- Les fonctions marketing et le service client
- La commercialisation des fonds à l'ère digitale 2.0
- L'approche commerciale des clientèles institutionnelle et retail

12-19-26 mars 2020
02-23-30 avril 2020
14 mai 2020

Questionnaire de fin du BLOC N°4 (2 heures)

28 mai 2020

BLOC DE COMPETENCES N°5 (28 HEURES) : CONFORMITÉ ET GESTION DES RISQUES

- Les missions d'assistance du RCCI et les références réglementaires liées
- La construction d'un plan de contrôle interne : exemple d'une SGP
- La gestion du risque : organisation et principaux indicateurs de risques
- La réglementation « abus de marché »
- Les règles d'investissement

04-11-18-25 juin 2020

Questionnaire de fin du BLOC N°5 (2 heures)

02 juillet 2020

BLOC DE COMPETENCES N°6 (28 HEURES) : MIDDLE ET BACK-OFFICE DANS LA GESTION D'ACTIFS

- Le post-marché : Infrastructures de marché et écosystème
- Les fonctions d'un middle-office
- Les fonctions de l'administration de fonds

03-10-17-24 septembre 2020
01 octobre 2020

Questionnaire de fin du BLOC N°6 (2 heures)

08 octobre 2020

DATE DES EXAMENS

2 EXAMENS ECRITS

- LCB-FT (Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme)
- Ecrit de synthèse

28 mai 2020
05 novembre 2020

SOUTENANCE DU MEMOIRE

12 novembre 2020



TARIFS TTC

CERTIFICATION NIVEAU 7 D' « EXPERT EN GESTION D'ACTIFS »

	ADHÉRENTS (TTC)	NON-ADHÉRENTS (TTC)
PRAM DIPLÔME	10 400 €	11 960 €
VAE : ACCOMPAGNEMENT	4 500 €	5 175 €
PRAM À LA CARTE		
BLOCS DE 28 HEURES	2 400 €	2 760 €
BLOCS DE 42 HEURES	3 600 €	4 140 €
Format séminaire	Voir catalogue sur www.afgformation.fr	

* Packs offerts :

- Certification AMF et Abrégé des Marchés Financiers
- Certificats LCB-FT et Abus de Marché



L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de Placement Collectif (OPC). Ses adhérents sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurances, français et étrangers. L'AFG accueille aussi des « membres correspondants » représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales, dépositaires.

En 2018, l'industrie de la gestion d'actifs française compte près de 630 sociétés de gestion dont 450 entrepreneuriales pour un encours de 4 000 milliards d'euros d'actifs, les encours européens avoisinant les 25 000 milliards d'euros.



AFG Formation est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis plus de 15 ans. Filiale de l'AFG (Association Française de la Gestion Financière), elle bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

Ses enseignements sont dispensés uniquement par des professionnels en exercice, sélectionnés par **AFG Formation** pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Elle met en place des actions pédagogiques à la fois en formation initiale avec l'enseignement supérieur, et en formation continue avec :

- ◆ une formation certifiante de niveau 7, d'Expert(e) en gestion d'actifs : le PRAM
- ◆ des dispositifs innovants d'e-training pour préparer et réussir :
 - l'examen de **certification AMF** dont AFG Formation est co-certificateur avec le CFPB
 - les certificats **LCB-FT**, Abus de marché et MIF II/ESMA
- ◆ des **séminaires** spécialisés et des parcours métiers sur les différentes techniques de la gestion d'actifs

Nos partenaires

Pour certaines formations, AFG Formation noue des partenariats avec des organismes reconnus pour leur expertise.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable :
Hervé SOUFFI,
h.souffi@afg.asso.fr
 Tél : 01 44 94 94 37

Sur notre site internet :
www.afgformation.fr

41, rue de la Bienfaisance
 75008 Paris
 Tél. : 01 44 94 94 00
www.afg.asso.fr

